

ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Plateforme nationale - soins des personnes atteintes de « covid long » Question écrite n° 1257

Texte de la question

M. Philippe Gosselin attire l'attention de Mme la ministre de la santé et de l'accès aux soins sur l'absence de parution du décret d'application relatif à la mise en place d'une plateforme nationale destinée à simplifier et améliorer le parcours de soins des personnes atteintes de « covid long ». Cette plateforme a été annoncée comme un dispositif essentiel pour permettre une meilleure coordination des soins, faciliter l'accès aux services de santé adaptés et recueillir des données sur le nombre de personnes touchées par cette pathologie post-covid. Cependant, à ce jour, de nombreux patients et professionnels de santé attendent encore la publication du décret d'application indispensable à la mise en œuvre de cette initiative. En l'absence de ce décret, les malades doivent faire face à une multiplicité d'interlocuteurs et à un parcours de soins complexe et souvent inadapté à leurs besoins spécifiques. Il est donc urgent que ce texte soit enfin publié et dans les plus brefs délais afin d'améliorer leur prise en charge. Il souhaite donc savoir quel est le calendrier prévu pour la publication de ce décret et les mesures envisagées pour accélérer la mise en place de cette plateforme nationale.

Données clés

Auteur: M. Philippe Gosselin

Circonscription: Manche (1re circonscription) - Droite Républicaine

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 1257

Rubrique: Maladies

Ministère interrogé : Santé et accès aux soins Ministère attributaire : Santé et accès aux soins

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 22 octobre 2024, page 5613